

QUESTIONS ORALES

LES POSTES

LA PRÉVENTION D'UNE GRÈVE GÉNÉRALE DES POSTIERS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je voudrais poser une question au premier ministre suppléant au sujet de l'immence sérieuse d'une grève aux Postes. Si le gouvernement prend des mesures pour éviter cette grève, quelles sont-elles?

L'hon. G. J. McIlraith (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, quand il se présente des différends à propos des salaires ou d'autres questions, les relations avec le personnel relèvent du président du Conseil du Trésor. Je confie la question à mon collègue.

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Comme les députés le savent, monsieur l'Orateur, une commission de conciliation a été nommée, et elle a présenté un rapport non unanime. Sur les instances du gouvernement, on a repris les négociations sur la base du rapport en question et elles ont duré deux jours cette semaine. Le conseil des Unions des employés des Postes a dit qu'il ne serait pas disponible pour d'autres discussions parce qu'il veut consulter directement ses membres. C'est pourquoi les pourparlers ne se poursuivent pas. Le conseil des Unions des employés des Postes discute présentement du rapport de la commission de conciliation et de ce qu'il signifie pour les membres. Cette consultation se poursuivra aujourd'hui, pendant la fin de semaine et au début de la semaine prochaine. Le conseil cherche à obtenir un mandat de ses membres, de sorte qu'il n'est pas en mesure de poursuivre les discussions.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je dois dire tout d'abord que j'ai été un peu surpris d'entendre le solliciteur général donner plus de renseignements qu'il ne le fait à l'ordinaire en réponse à une question.

M. Bell: Il s'amuse beaucoup ces jours-ci.

L'hon. M. Stanfield: Je demande au président du Conseil du Trésor quelles mesures il entend prendre lorsque les représentants des syndicats seront disposés à reprendre les discussions? En outre, quels contacts maintient-il avec les représentants des syndicats des Postes, en vue de reprendre ces discussions le plus tôt possible et d'éviter une grève qui serait évidemment désastreuse pour le Canada?

[M. Hopkins.]

L'hon. M. Drury: Le conseil des Unions des Postes s'est engagé à reprendre les négociations la semaine prochaine, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Stanfield: Le président du Conseil du Trésor peut-il donner à la Chambre la ferme assurance qu'une grève ne sera pas déclenchée avant qu'il n'y ait eu d'autres discussions entre le gouvernement et les représentants des syndicats en cause?

L'hon. M. Drury: Le conseil des unions des Postes nous a donné cette assurance.

LA MENACE DE GRÈVE GÉNÉRALE—LES NÉGO- CIATIONS ET LA SÉCURITÉ D'EMPLOI

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au président du Conseil du Trésor. Le ministre est-il en mesure de confirmer si, lorsque les postiers et le gouvernement reprendront leurs négociations, le gouvernement sera disposé à négocier la question de la sécurité d'emploi?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Le gouvernement est disposé, comme il l'a toujours été, à négocier toute question négociable.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le gouvernement conviendra-t-il qu'il s'agit ici d'une question négociable?

L'hon. M. Drury: Comme je l'ai dit à la Chambre l'autre jour, la sécurité d'emploi est un terme assez imprécis. Certains de ses éléments sont négociables et font l'objet de négociations. D'autres ne le sont pas.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Puis-je poser une autre question au président du Conseil du Trésor en partant du fait que même si une grève ou un lock-out devait durer un jour ou plusieurs mois, l'employeur et les employés devraient finir pas s'entendre? Dans les réunions qui, à ce qu'il nous a dit, vont avoir lieu, le gouvernement partira-t-il du principe qu'il faudra parvenir finalement à une décision et tentera-t-il alors à conclure une entente, de façon à éviter une rupture et la catastrophe?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question supplémentaire du député m'a semblé litigieuse.

Des voix: Oh, oh!

M. Winch: Elle a pu sembler litigieuse, mais c'est un principe sain que le Canada devrait suivre.